

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 24 FEVRIER 2022

2022 - 04 RAPPORT EGALITE HOMMES FEMMES POUR 2021

L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 24 Février, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 17 février 2022, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19

Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Délégués titulaires absents :

Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique DAVID

Affichage le 24 février 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la délibération n°2021-04 du Comité syndical en date du 11 février 2021 relative au Plan égalité « Hommes Femmes » au SYDELA,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Finances Ressources Humaines » en date du 17 février 2022,

Considérant que la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a introduit l'obligation, pour les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants, d'établir un plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes visant quatre objectifs :

- Évaluer, prévenir, traiter les écarts de rémunération
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps et cadres d'emploi
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle
- Prévenir et traiter les discriminations, actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes

Considérant qu'en tant que collectivité assimilée à une commune de 80 000 à 150 000 habitants, le SYDELA doit établir son plan d'égalité femmes / hommes,

Considérant qu'il a été transmis à l'ensemble des élus au Comité, le rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes au SYDELA pour l'année 2021 – ci-après annexé à la présente délibération,

Le Comité syndical, décide, à l'unanimité :

- **De prendre acte que le rapport portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes au SYDELA, pour l'année 2021, a été transmis et débattu lors du Comité syndical du 24 février 2022,**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**